



C\_2013\_154

**Procès-verbal de la commission de sélection professionnelle du  
grade de Rédacteur territorial**

**Filière : Administrative**

**Catégorie : B**

**Collectivité : Mairie de Voiron**

Conformément à l'arrêté C\_2013\_097 du 25 avril 2013, la commission de sélection professionnelle au grade de Rédacteur territorial s'est réunie le 28 mai 2013 au Centre de gestion de l'Isère.

La séance est ouverte à partir de 8h30.

**Composition de la commission :**

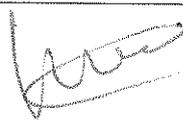
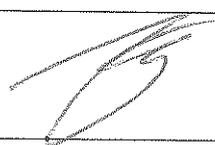
- Marie-Thérèse RENARD, Présidente,
- Sylvie BOULE, Personnalité qualifiée,
- Jean-Michel PIGNOL, Fonctionnaire au grade d'Attaché principal, représentant la collectivité.

Les candidats ont été invités à se présenter, devant la commission, par courrier en date du 7 mai 2013.

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, aptes à être intégrés au grade de Rédacteur territorial :

Nom	Prénom
HAMITOUCHE	Nordine

Les membres de la commission :

Président désigné par le CDG38	Personnalité qualifiée désignée par le CDG38	Fonctionnaire de la collectivité
Marie-Thérèse RENARD	Sylvie BOULE	Jean-Michel PIGNOL
		

Fait à Saint Martin d'Hères, le 28 mai 2013

Transmis pour affichage et publication sur le site Internet (s'il existe) de la collectivité le :

Transmis en Préfecture le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.